

# Rapport sommaire sur le Canada

# Risque et résilience à une époque marquée par le changement



# Introduction

**Bienvenue à notre premier Rapport sommaire sur le Canada – Risque et la résilience à une époque marquée par le changement. Alors que les conseils d'administration canadiens doivent composer avec les répercussions des changements climatiques, de nouveaux règlements et la perspective d'une récession en 2023, nous explorons les risques auxquels de nombreuses entreprises se sentent de moins en moins préparées.**

Le présent rapport se fonde sur un sondage mené auprès de 500 chefs d'entreprise et acheteurs d'assurance canadiens provenant de 10 secteurs d'activité et d'entreprises de diverses tailles. Il comprend également des commentaires d'experts chevronnés, conçus pour fournir une analyse opportune de l'attitude des entreprises.

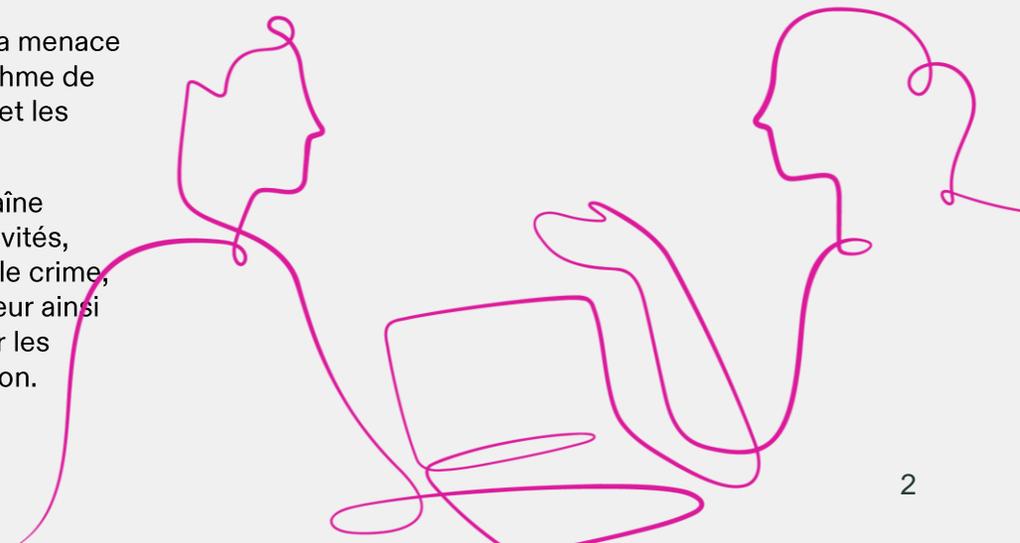
Nous avons présenté une série de risques actuels à des chefs d'entreprise et leur avons demandé dans quelle mesure ils se sentaient prêts à gérer ces risques aujourd'hui, dans six mois et dans un an.

**Nous avons demandé aux participants au sondage ce qu'ils pensaient des assureurs et des assurances, ainsi que des catégories de risques, notamment :**

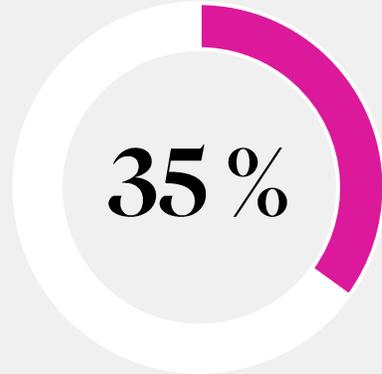
- **Cybersécurité et technologie** – y compris la menace de perturbation, l'incapacité de suivre le rythme de l'évolution technologique, les cyberrisques et les risques liés à la propriété intellectuelle (PI).
- **Entreprise** – y compris l'instabilité de la chaîne d'approvisionnement, l'interruption des activités, les risques liés au conseil d'administration, le crime, les risques liés à la réputation et à l'employeur ainsi que le non-respect de la réglementation sur les facteurs ESG et des exigences de déclaration.

- **Environnement** – y compris les changements climatiques et les risques de catastrophes connexes, les dommages environnementaux, les émissions de gaz à effet de serre, les pandémies, l'insécurité alimentaire et les risques liés à la transition énergétique.

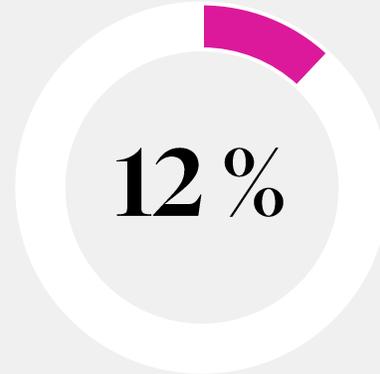
Nous avons entrepris cette recherche en janvier et en février 2023 aux côtés d'entreprises des États-Unis, du Royaume-Uni et de Singapour.



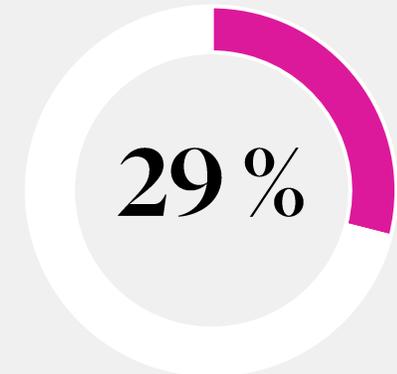
## Ce que des chefs d'entreprise du Canada nous ont dit:



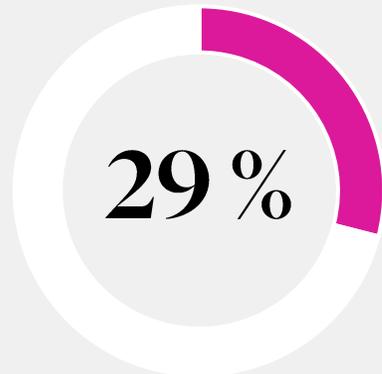
estiment qu'ils exercent leurs activités dans un environnement à risque élevé, une hausse par rapport à 2022 où cette proportion était de 20 %.



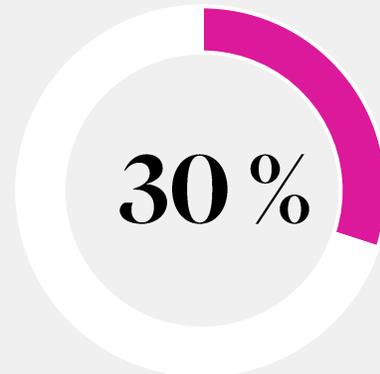
ont indiqué qu'ils sont moins résilients aux risques qui ont une incidence sur leur entreprise qu'il y a un an.



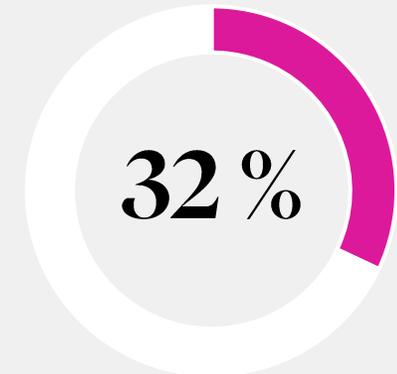
ont indiqué qu'ils n'étaient pas prêts à faire face aux risques liés aux bouleversements technologiques comme l'IA et les nouvelles technologies.



ne se sentent pas prêts à faire face aux risques climatiques.



ont affirmé que les cybermenaces étaient la plus grande menace technologique pour leur entreprise à l'heure actuelle.



prévoient explorer des options d'assurance qui comprennent la gestion des risques et des crises.

# Contenu

- 5 **Composer avec un environnement de risque complexe**
- 7 **De nouveaux défis opérationnels surgissent**
- 9 **Les préoccupations relatives aux changements climatiques augmentent rapidement**
- 12 **Les cyberrisques dominent les préoccupations des conseils d'administration**
- 15 **L'IA devient le défi d'aujourd'hui**
- 16 **— Méthodologie**

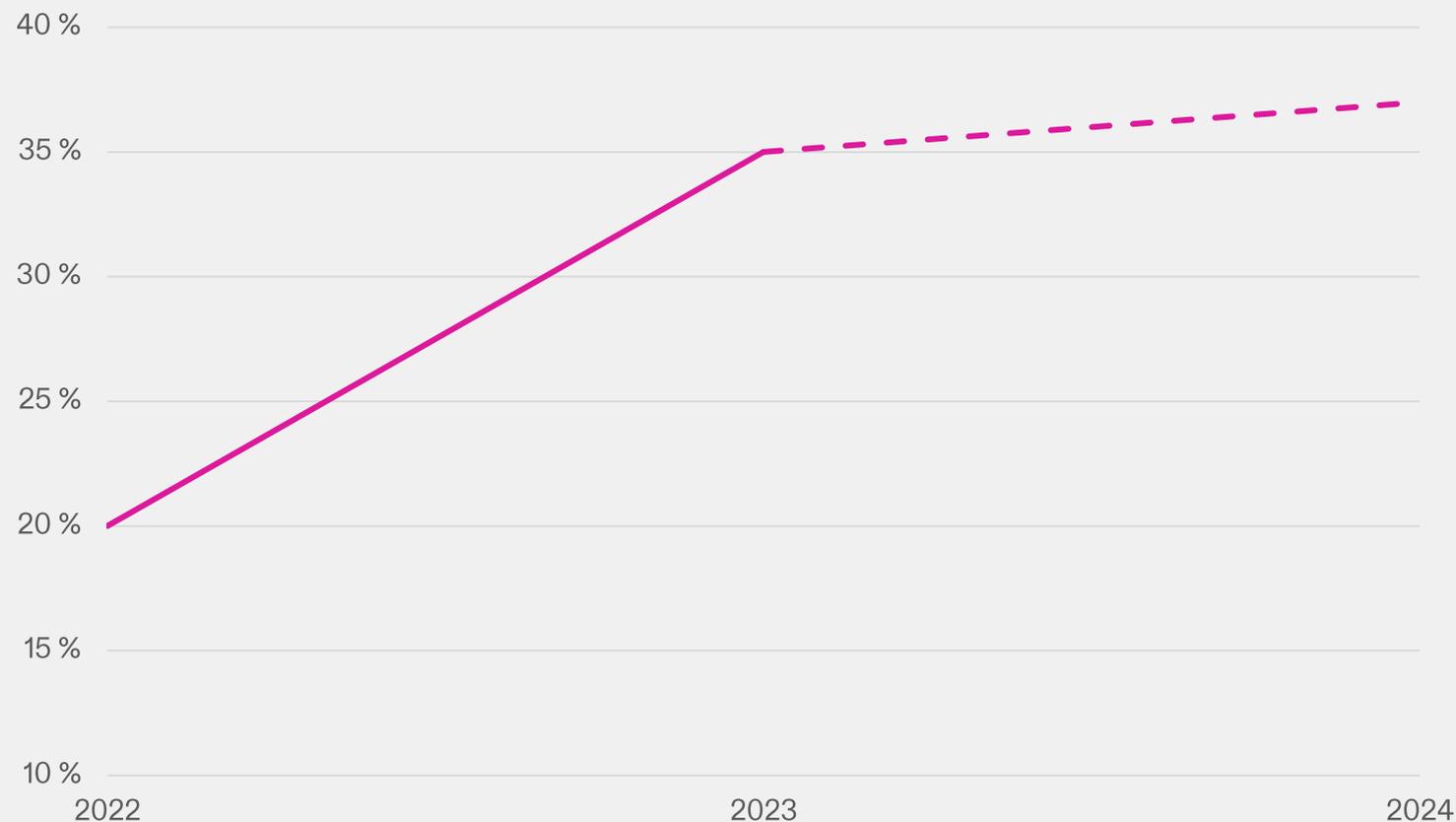
# Composer avec un environnement de risque complexe

Une croissance démographique sans précédent, un taux de chômage à un minimum historique et un essor du marché boursier soulignent les progrès rapides que le Canada a réalisés depuis la pandémie de COVID-19. En dépit d'une reprise impressionnante, les entreprises de tout le pays se retrouvent exposées à un certain nombre de nouveaux défis en 2023 et à un contexte macroéconomique qui s'assombrit en raison des taux d'intérêt élevés.

Nos données montrent que plus du tiers (35 %) des chefs d'entreprise canadiens pensent maintenant exercer leurs activités dans un environnement opérationnel à risque élevé, et cette proportion devrait passer à 37 % en 2024.

## Les chefs d'entreprise se sentent de plus en plus exposés aux risques d'entreprise

Pourcentage des chefs d'entreprise du Canada qui ont déclaré travailler dans un environnement à risque élevé

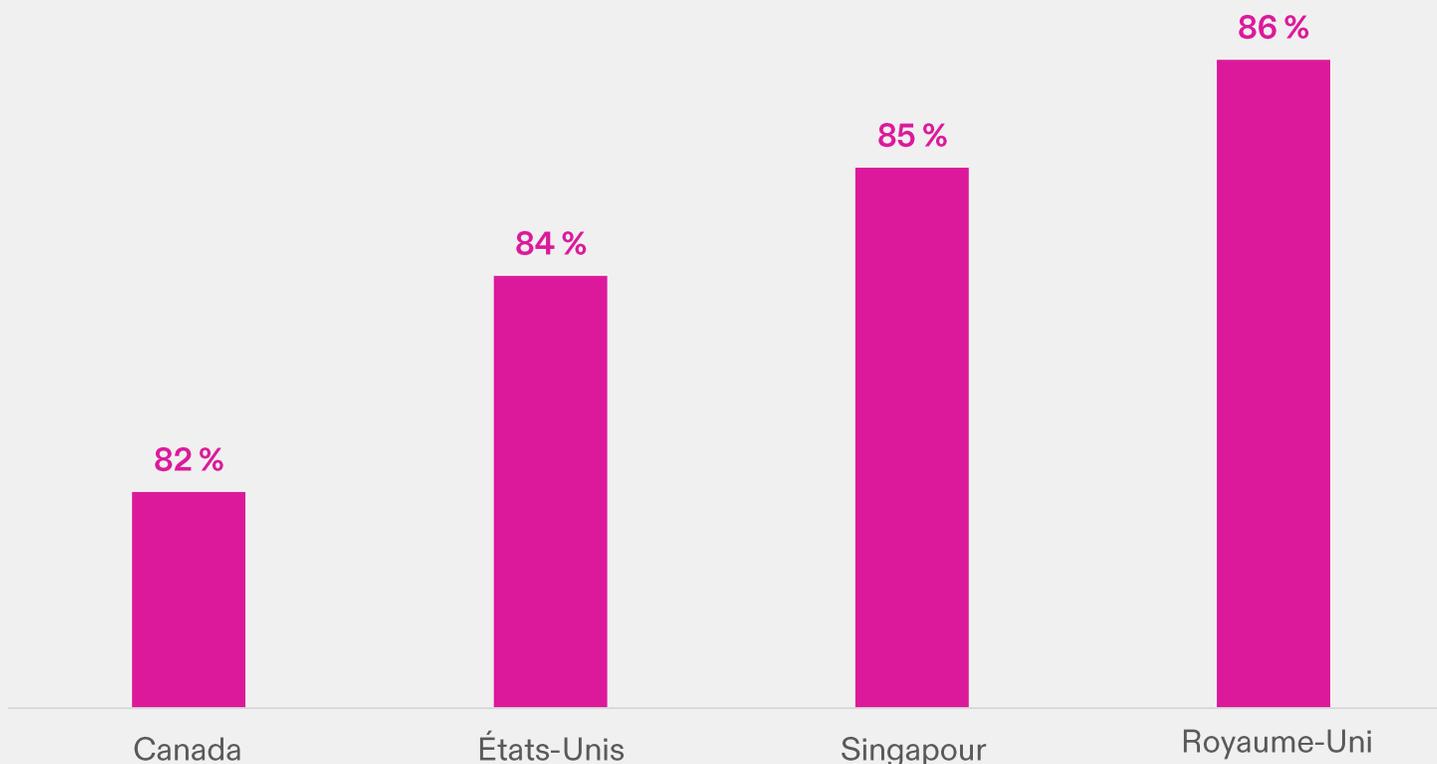


Alors que les perspectives semblent sombres pour l'économie, nos recherches ont révélé que les conseils d'administration au Canada se sentent plus exposés au risque que leurs homologues aux États-Unis, à Singapour et au Royaume-Uni. Au moment où **82 %** des dirigeants ont l'impression que leur entreprise est résiliente face au risque, il est inquiétant de constater qu'un quart (**25 %**) des conseils d'administration ont déclaré qu'ils s'attendent à être moins résilients en 2024.

Au fur et à mesure que les risques augmentent pour les entreprises au Canada, **30 %** des dirigeants comptent se pencher sur des initiatives de gestion des risques pour appuyer leurs activités pendant cette période, tandis que **32 %** prévoient explorer davantage leurs options d'assurance.

## Les entreprises canadiennes se sentent moins résilientes face aux risques que leurs homologues à l'échelle internationale

Pourcentage des chefs d'entreprise qui estiment que leur entreprise est résiliente face aux risques



# De nouveaux défis opérationnels surgissent

Même si les perturbations des années de la COVID-19 sont chose du passé, les conseils d'administration au Canada sont maintenant aux prises avec un certain nombre de nouveaux défis opérationnels. Nos données montrent que les risques liés à l'interruption des activités et à l'employeur représentent les principales menaces qui pèsent sur les entreprises à l'heure actuelle.

Les problèmes persistants liés à la chaîne d'approvisionnement, ainsi que la nouvelle loi, semblent faire du chemin dans les esprits des dirigeants alors que **22 %** des entreprises canadiennes font remarquer que l'interruption de leurs activités est le plus grand risque auquel elles sont confrontées à l'heure actuelle.

La Loi 96 sur la réforme linguistique du Québec est entrée en vigueur cette année<sup>1</sup>. Les entreprises qui exercent des activités au Québec et qui ont des contrats d'adhésion doivent donc maintenant présenter d'abord des documents en français seulement, ce qui fait que certaines entreprises ont du mal à s'adapter aux répercussions profondes de la nouvelle loi. Elles doivent faire appel à des experts juridiques et à des services de traduction pour maintenir leurs activités conformes aux lignes directrices mises à jour.

Les petites entreprises risquent de perdre leur base d'employés (et théoriquement, leurs clients), car elles devront déclarer la proportion de leur effectif qui est incapable de communiquer en français. Cette situation survient à un moment où il est difficile de recruter et de maintenir en poste les talents<sup>2</sup>.

« Les entreprises exerçant des activités au Québec qui doivent composer avec les répercussions de la loi 96 et qui n'ont pas de ressources juridiques ou de traduction locales ou internes peuvent trouver les exigences réglementaires complexes et fastidieuses. Bien que la loi soit unique à la province, elle touche les entreprises qui exercent leurs activités partout au Canada. »

**Kim Podolak**

Directrice des relations avec les courtiers, Canada, Beazley



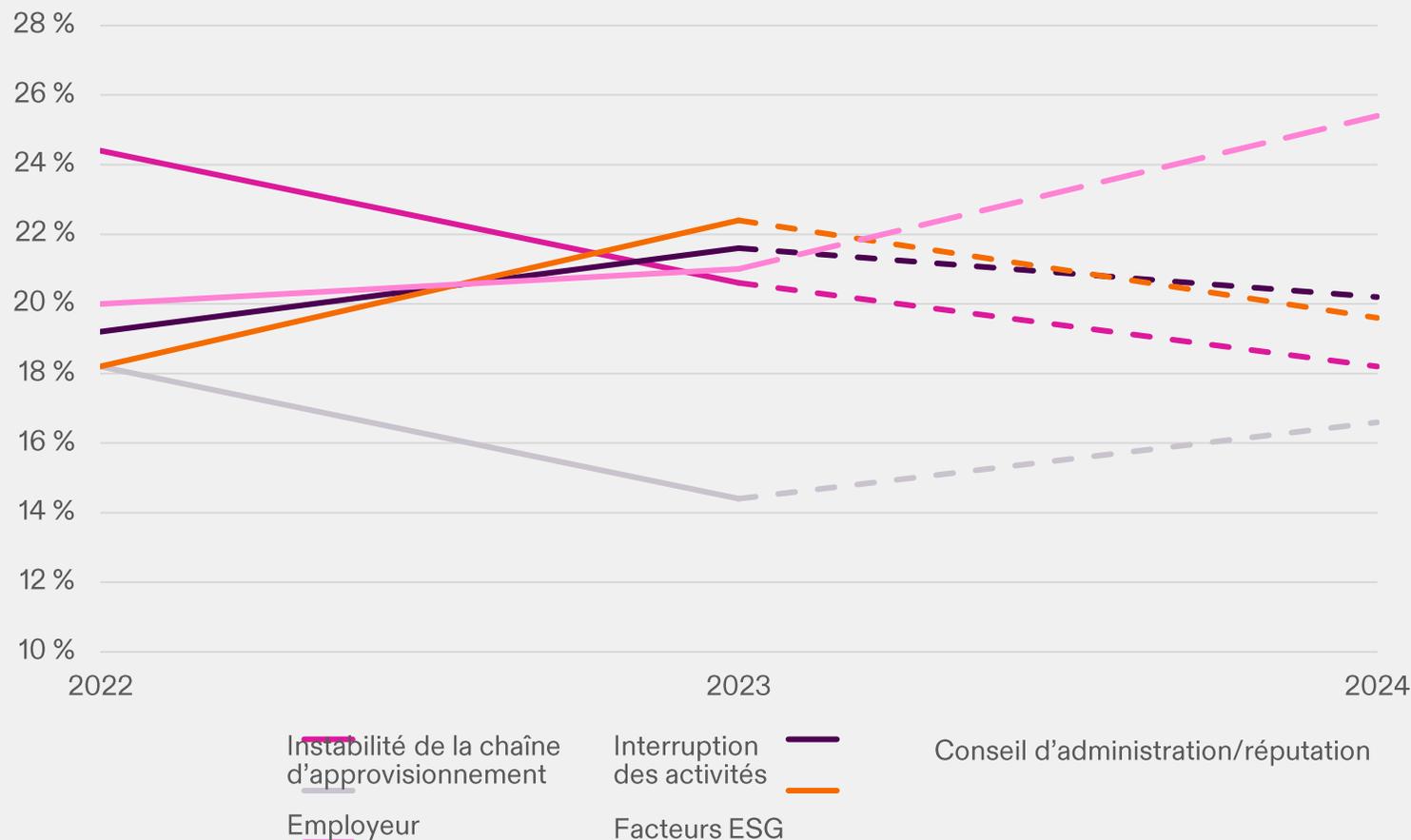
Les entreprises subissent également de nouvelles pressions. Les organismes de réglementation sont en train d'élaborer ou ont déjà adopté des exigences obligatoires en matière de rapports sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), un changement important pour les entreprises au Canada. À partir de 2024, les sociétés ouvertes devront divulguer des renseignements fondés sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Pourtant, à l'heure actuelle, 77 % des entreprises ne divulguent pas de rapport relatif au GIFCC<sup>3</sup>.

Comme le fait remarquer l'Institut canadien du climat, la transition se fait à un rythme différent dans les 13 provinces et territoires du pays<sup>4</sup>. Par conséquent, il n'y a pas d'adoption uniforme des rapports et des politiques sur les facteurs ESG.

Cette situation se reflète au niveau des entreprises, lesquelles sont nombreuses à être exposées et non préparées à faire face à la nouvelle réglementation. Nos données montrent que les conseils d'administration sont de plus en plus préoccupés par la réglementation sur les facteurs ESG : **25 %** affirment que c'est le plus grand défi auquel ils s'attendent l'année prochaine. Toutefois, **29 %** des dirigeants ont déclaré qu'ils ne sont pas prêts à faire face à ces risques. Ce pourcentage grimpe à **45 %** parmi les moyennes entreprises (revenus annuels de 10 M\$ CA à 99,99 M\$ CA).

## Les risques liés aux facteurs ESG en tête de liste d'ici 2024

Pourcentage des dirigeants canadiens qui classent chaque risque pour l'entreprise comme leur principale préoccupation maintenant et dans 12 mois



<sup>3</sup> <https://www.pwc.com/ca/en/today-s-issues/environmental-social-and-governance/esg-reporting-insights.html>

<sup>4</sup> <https://institutclimatique.ca/reports/possibilites-transition-carboneutre-comparaison-interprovinciale/>

# Les préoccupations relatives aux changements climatiques augmentent rapidement

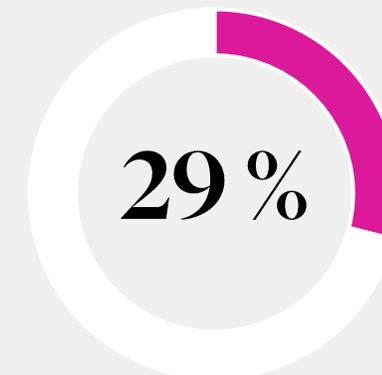
**Cet été, les feux de forêt au Canada nous ont tous rappelé les conséquences profondes et réelles du réchauffement de la planète. Les effets dévastateurs de ces feux sur les collectivités, les entreprises et les organisations sont un avertissement sévère au sujet des défis environnementaux uniques auxquels nous sommes tous confrontés. Le message est clair : personne n'est à l'abri des défis créés par les conditions météorologiques changeantes.**

Le premier ministre Justin Trudeau n'a pas tardé à présenter les plans de transition du Canada sur la scène mondiale et le pays a été l'un des premiers à s'engager à atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050<sup>5</sup>. De nombreux chefs d'entreprise partagent cette préoccupation au sujet de la menace des changements climatiques.

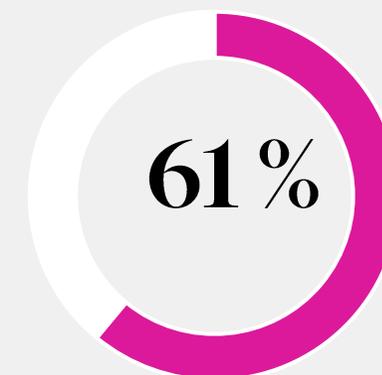
Les conseils d'administration considèrent que le risque que posent actuellement les changements climatiques est beaucoup plus faible aujourd'hui qu'il ne le sera dans 12 mois.

L'écart entre le risque prévu et le risque réel s'élargit considérablement d'une année à l'autre, trois chefs d'entreprise canadiens sur dix (**29 %**) affirmant qu'ils ne sont pas préparés aux répercussions des changements climatiques. Les feux de forêt de cet été auront certainement alerté les entreprises des risques réels des changements climatiques, car plus de 6 000 brasiers ont touché toutes les provinces et tous les territoires et ont réduit la qualité de l'air. Au début de juin, la superficie brûlée était déjà plus du double de la moyenne annuelle de 2,1 millions d'hectares<sup>6</sup>. L'Institut canadien du climat estime en outre que les répercussions des incendies futurs pourraient réduire de moitié la croissance économique prévue du Canada au cours des prochaines années<sup>7</sup>.

Alors que les conditions météorologiques continuent de changer rapidement, les risques climatiques garderont une place prépondérante dans l'approche des entreprises. Plus du quart (**28 %**) des entreprises au Canada ont déclaré que les changements climatiques constitueront le plus grand risque environnemental auquel elles seront confrontées en 2024.



des conseils d'administration au Canada ont dit qu'ils ne sont pas prêts à faire face aux risques liés aux changements climatiques à l'heure actuelle.



des entreprises ont déclaré que les changements climatiques étaient l'un des trois principaux risques auxquels leur entreprise était confrontée en 2023.

<sup>5</sup> <https://www.bbc.co.uk/news/world-us-canada-55006702>

<sup>6</sup> <https://www.washingtonpost.com/weather/2023/06/12/canada-record-wildfire-season-statistics/>

<sup>7</sup> <https://www.nytimes.com/2023/07/03/business/economy/canada-wildfires-economy.html>

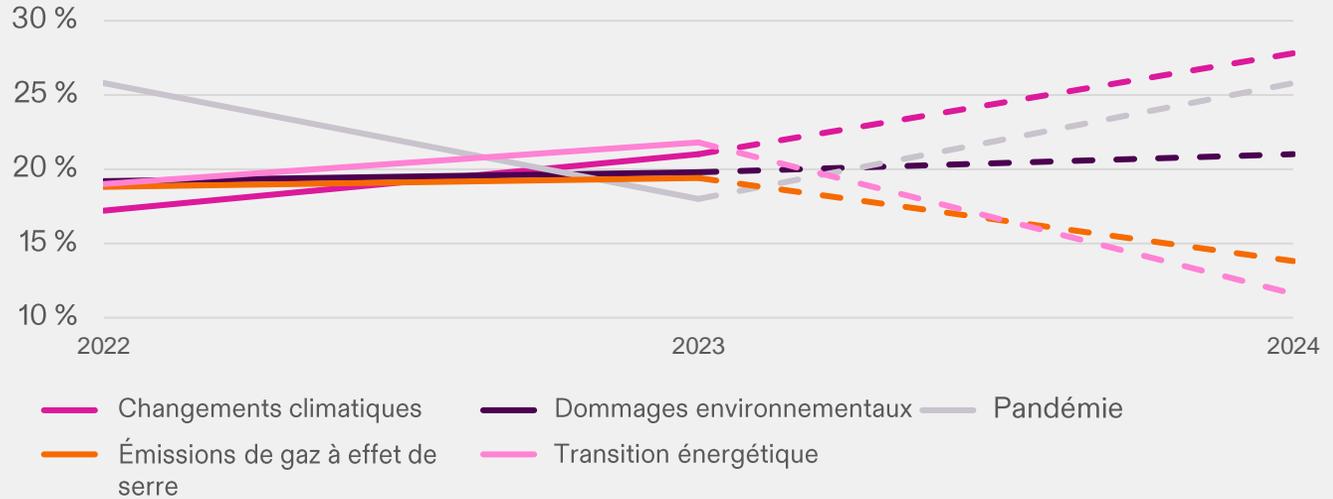
« Nous avons vu de plus en plus d'événements météorologiques comme des feux de forêt, des inondations, des tempêtes de verglas et des ouragans. Bien que ces événements ne soient pas rares, il est inquiétant de voir qu'ils se produisent de plus en plus fréquemment à mesure que la menace des changements climatiques se concrétise. »

**Zachary Cruickshank**  
 Gestionnaire régional –  
 Assurance biens des entreprises  
 en  
 Amérique du Nord, Beazley



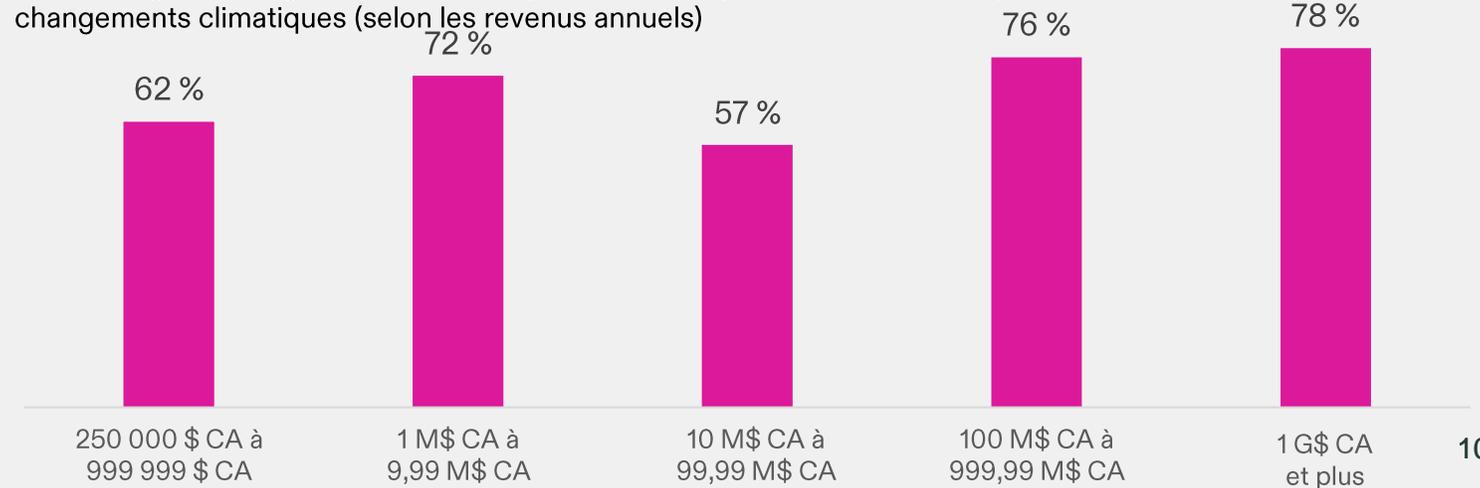
## D'ici 2024, les inquiétudes au sujet des changements climatiques vont bondir

Pourcentage des dirigeants canadiens qui classent chaque risque pour l'entreprise comme leur principale préoccupation maintenant et dans 12 mois



## Les moyennes entreprises sont les moins préparées à faire face aux changements climatiques

Pourcentage des dirigeants canadiens qui croient être prêts à faire face aux perturbations causées par les changements climatiques (selon les revenus annuels)



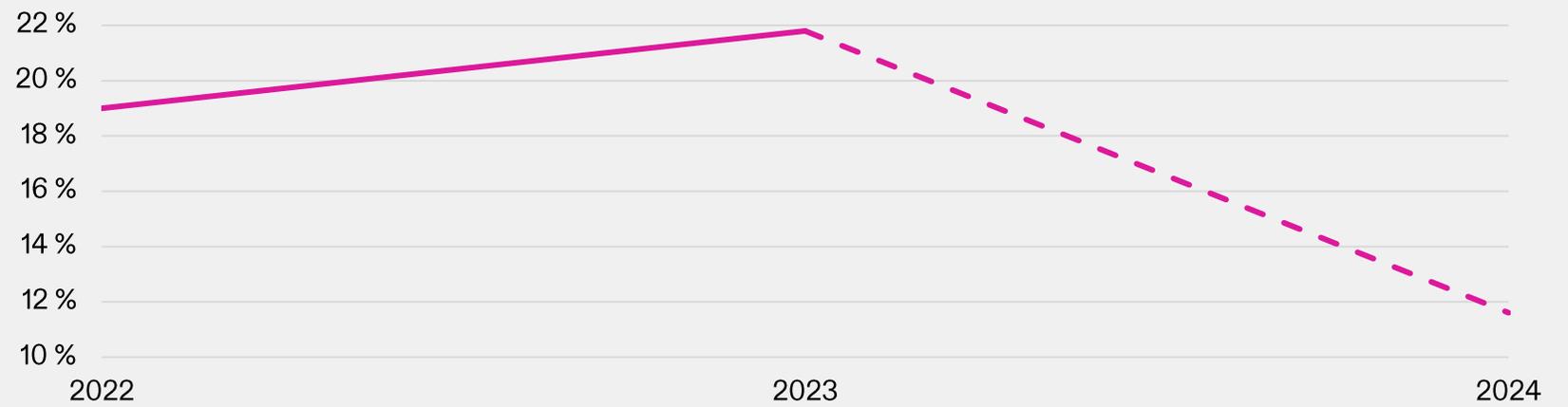
# Une révolution verte ou un retour aux vieilles habitudes?

Dans 12 mois, les risques liés à la transition énergétique seront le risque environnemental le moins préoccupant pour les conseils d'administration au Canada. Cette situation reflète l'investissement croissant du gouvernement fédéral et du milieu des affaires dans les énergies renouvelables. Le plus récent budget fédéral prévoit environ 83 milliards de dollars canadiens au cours de la prochaine décennie en crédits d'impôt à l'investissement pour les projets d'énergies renouvelables<sup>8</sup>. Mais ces investissements vont-ils régler le problème?

À l'échelle mondiale, la transition des combustibles fossiles vers des sources d'énergie à faibles émissions de carbone suscite de plus en plus d'optimisme. Cet optimisme à l'égard de la transition énergétique pourrait découler du fait que les entreprises ont déjà apporté des changements essentiels aux activités opérationnelles pour survivre à l'environnement géopolitique incertain. Pourtant, beaucoup ne sont pas prêtes à faire face aux risques.

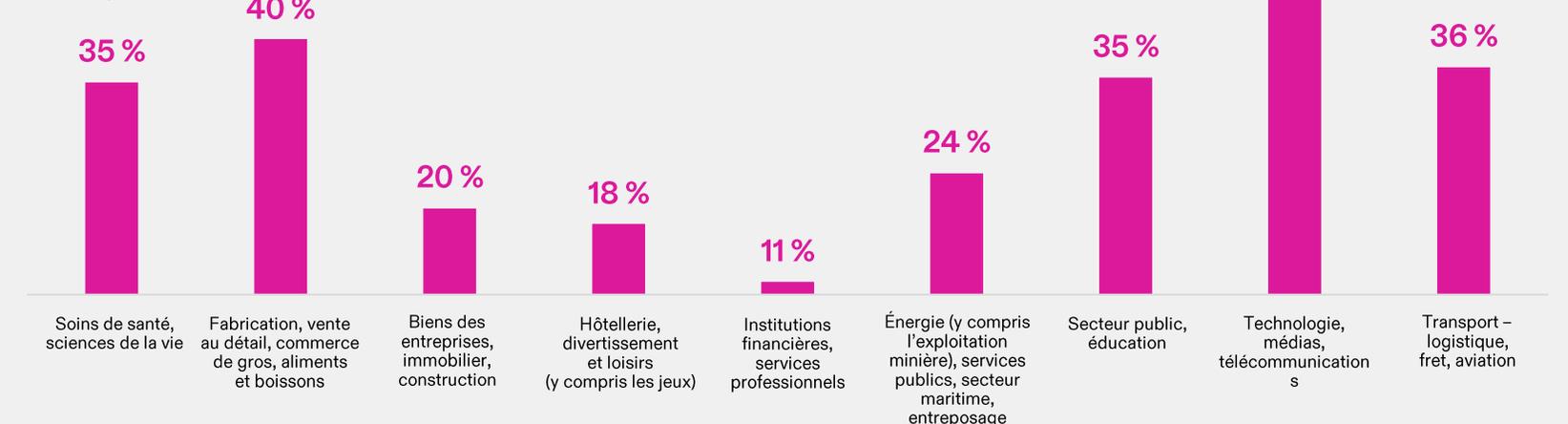
## Les risques liés à la transition énergétique glisseront dans la liste des priorités des entreprises d'ici 2024

Pourcentage de chefs d'entreprise canadiens qui considèrent la transition énergétique comme leur principale préoccupation en matière de risque



## Pourtant, trois entreprises sur dix ne se sentent toujours pas prêtes à faire face aux risques liés à la transition énergétique

Pourcentage des chefs d'entreprise canadiens qui ne sont pas prêts à faire face aux risques liés à la transition énergétique (par secteur)



# Les cyberrisques dominant les préoccupations des conseils d'administration

Le Centre canadien pour la cybersécurité prévient que les cyberprogrammes parrainés par des États comme ceux de la Chine, de la Russie, de l'Iran et de la Corée du Nord continueront de poser les plus grandes menaces stratégiques pour le Canada. Toutefois, de nombreuses entreprises ont de la difficulté à relever les défis cybernétiques auxquels elles font face<sup>9</sup>. Un certain nombre d'entre elles ont subi plusieurs attaques très médiatisées perpétrées par des groupes criminels, attirant l'attention sur les dommages que les cybercriminels sont capables d'infliger.

En avril de cette année, la visite symbolique du premier ministre ukrainien, Denys Shmyhal, au Canada a conduit un cybergroupe criminel prorusse à attaquer le site Web du premier ministre Trudeau et à le paralyser pendant un certain nombre d'heures<sup>10</sup>. Cette attaque faisait suite à l'avertissement que le Centre canadien de la sécurité des télécommunications avait lancé pour demander un « état de vigilance accru » face à la menace de cyberattaques de représailles de la part de pirates informatiques alliés de la Russie.

Bien que les conséquences de l'attaque se soient limitées à perturber l'accès à un site Web, il s'agit d'un rappel de la menace que les attaques parrainées par des États peuvent faire peser sur les gouvernements et les organisations du monde entier.

« Les menaces liées à la cybercriminalité prennent de l'ampleur dans le monde entier et les entreprises canadiennes ne sont pas à l'abri de ces problèmes. Nous avons constaté une augmentation marquée de la fréquence et de la gravité des cyberévénements qui ciblent des entreprises de toutes tailles. La complexité de ces attaques continue de s'améliorer à mesure que les acteurs malveillants adoptent des campagnes novatrices pour exploiter les systèmes de sécurité et exfiltrer les renseignements de l'organisation ciblée, afin de la rendre plus susceptible de céder à leurs demandes. »

Ahmed Javaid  
Souscripteur, Cyberrisques,  
Beazley

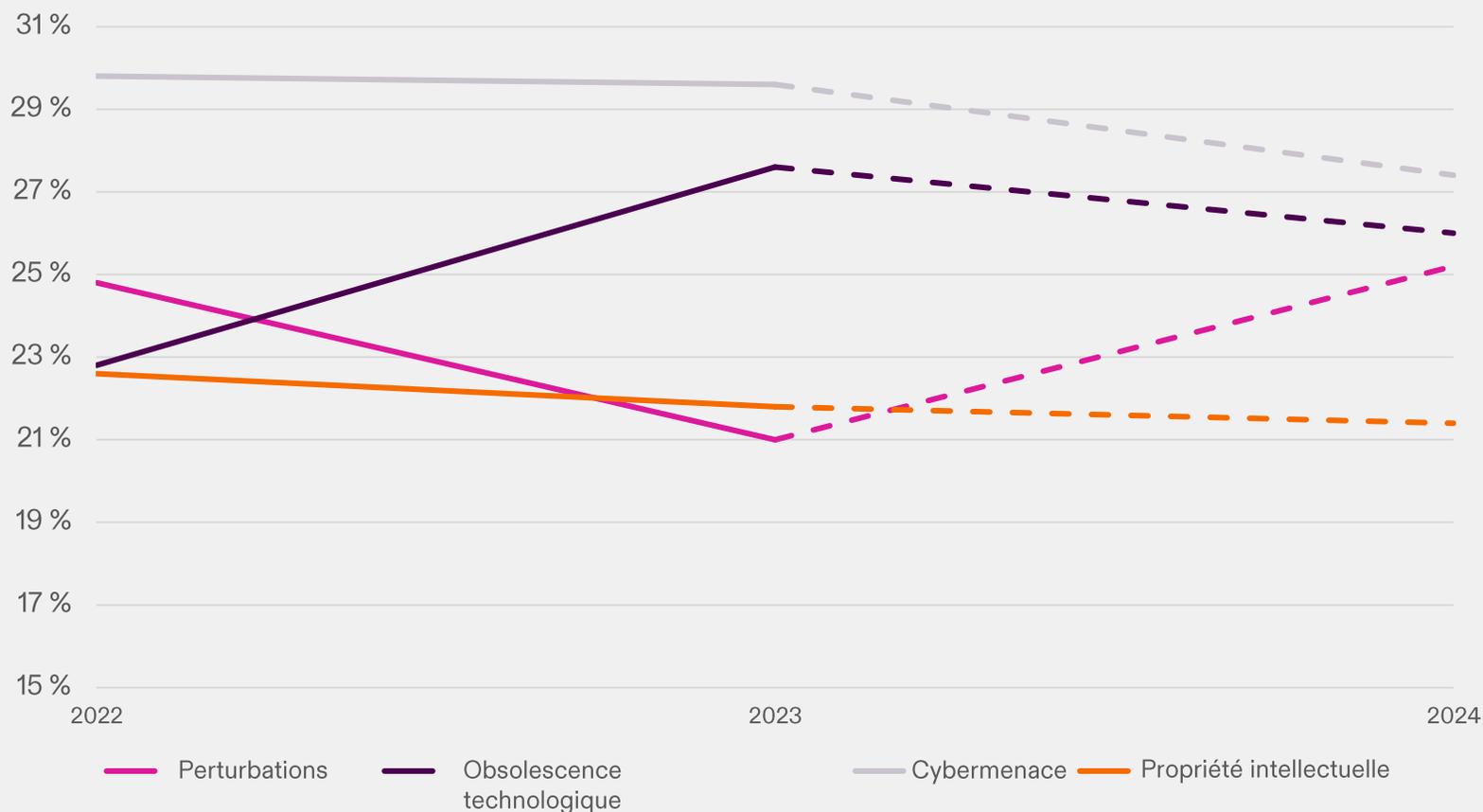


Des entreprises de partout au pays se retrouvent de plus en plus sur la ligne de front contre les cyberattaques. Récemment, plusieurs grandes entreprises au Canada ont été victimes d'atteintes à la cybersécurité, touchant un large éventail d'activités canadiennes, y compris la vente au détail, les épiceries, le gouvernement et les soins de santé. Selon des rapports de l'industrie, la cybercriminalité a augmenté de 600 % depuis la pandémie de COVID-19 alors que le travail à distance a entraîné une hausse de 238 % des cyberattaques<sup>11</sup>.

À mesure que les cyberattaques deviennent plus sophistiquées, les entreprises doivent être agiles et à l'affût des risques émergents. Fait inquiétant, alors que 30 % des conseils d'administration canadiens ont classé les cyberrisques comme la principale menace technologique à laquelle leur entreprise était confrontée en 2023, 31 % ont déclaré qu'ils n'étaient pas prêts à faire face à ces risques et qu'ils étaient vulnérables aux attaques.

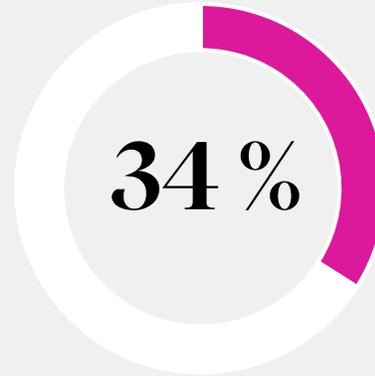
## La cybersécurité demeure la priorité absolue des entreprises

Pourcentage des dirigeants canadiens qui classent chaque risque lié à la cybersécurité et à la technologie comme leur principale préoccupation maintenant et dans 12 mois

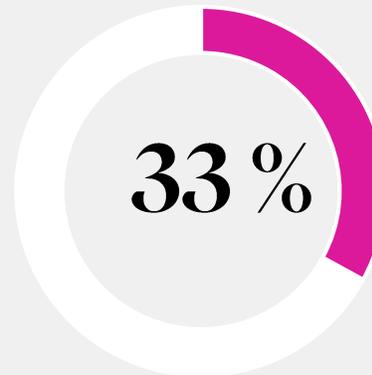


Au fur et à mesure que les cybercriminels adoptent de nouvelles tactiques, les entreprises devraient privilégier une vision globale de la cybersécurité, établissant de multiples niveaux de défense contre les attaques potentielles. Une stratégie de défense en profondeur comprend diverses mesures, y compris installer des correctifs de sécurité à mesure qu'ils deviennent disponibles, limiter les permissions des utilisateurs et l'accès selon les besoins fondés sur les rôles, mettre en place des sauvegardes sécurisées et une configuration de sécurité poussée des systèmes, des applications et des ressources infonuagiques ainsi que concevoir et mettre à l'essai des plans d'intervention en cas d'incident et de reprise après sinistre.

Les avantages d'une stratégie de défense en profondeur sont confirmés dans nos statistiques sur les souscriptions et les réclamations. Il s'agit d'une approche stratégique éprouvée et très efficace pour atténuer la vague croissante de cyberattaques et d'incidents. Selon nos recherches, **34 %** des entreprises canadiennes prévoient investir dans la cybersécurité cette année. Bien que la prise de conscience accrue de la menace soit la bienvenue, les gestionnaires de risque doivent rester vigilants et examiner constamment leurs infrastructures afin de repérer les vulnérabilités.



des entreprises canadiennes prévoient investir dans la cybersécurité cette année.



des grandes entreprises canadiennes (chiffre d'affaires annuel de 1 G\$ CA et +) ont déclaré que la cybersécurité était leur principal risque.

« Les entreprises sont de plus en plus conscientes de l'augmentation des cyberrisques et prennent des mesures pour rehausser leurs mesures de cybersécurité. En raison de la nature évolutive des cybermenaces, les entreprises doivent continuellement adapter et mettre à jour leurs moyens de défense pour se protéger contre les diverses menaces auxquelles elles peuvent être exposées. Il est important que les organisations reconnaissent que les cybermenaces évoluent constamment et que le niveau de préparation pour répondre à de telles menaces peut varier. Il est essentiel pour les organisations de se tenir au courant des dernières menaces, de maintenir de solides pratiques de cybersécurité et de favoriser une culture de sensibilisation à la sécurité afin de contrer efficacement les cybermenaces au Canada. »

**Ahmed Javaid**  
Souscripteur, Cyberrisques,  
Beazley



# L'IA devient le défi d'aujourd'hui

De la médecine personnalisée aux voitures autonomes, l'utilisation d'outils qui s'appuient sur l'IA a explosé en 2023. Le plus prolifique a peut-être été ChatGPT, un robot conversationnel fondé sur l'IA qui collecte de l'information provenant d'Internet pour produire de nouveaux documents écrits en quelques secondes. Étant donné qu'un travailleur canadien sur cinq (20 %) utilise l'IA générative pour faire son travail<sup>12</sup>, les conseils d'administration du Canada doivent être conscients des risques associés à l'IA.

La sophistication croissante de l'IA et sa facilité d'utilisation enrichissent un terrain déjà fertile pour les cybercriminels malveillants, améliorant ainsi leur boîte à outils pour convaincre les entreprises de transférer des fonds par des moyens frauduleux.

Alors que près du quart (23 %) des utilisateurs canadiens d'IA disent entrer de l'information sur leur employeur (y compris le nom) dans leurs requêtes<sup>13</sup>, les entreprises sont de plus en plus exposées à la violation du droit d'auteur et au vol de propriété intellectuelle, une question que nous n'avons fait qu'effleurer.

Nos données montrent que la menace des technologies perturbatrices va s'accroître. Un quart des chefs d'entreprise (25 %) au Canada font remarquer que ce sera le risque le plus important auquel ils seront confrontés en 2024, alors qu'il est actuellement de 21 %. Bien que la menace soit sur le point d'augmenter, 29 % des entreprises ont déclaré qu'elles étaient mal équipées pour relever les défis posés par les nouvelles technologies perturbatrices. Ce pourcentage est passé à 39 % chez les moyennes entreprises (revenus

annuels de 10 M\$ CA à 99,99 M\$ CA)

« Bien que l'émergence de l'IA offre un certain nombre de possibilités, les organisations doivent être conscientes de la menace que représente cette technologie. Dans la cybersphère, les attaques alimentées par l'IA pourraient exploiter les vulnérabilités à un rythme plus rapide et les méthodes de sécurité traditionnelles pourraient avoir de la difficulté à suivre ce rythme. Les organisations devront continuer de surveiller ce contexte de risque à mesure que les technologies émergentes deviennent plus accessibles. Il y a une menace réelle pour les organisations de toutes sortes et de toutes tailles. »

**Rhea Turchinetz**

Responsable de la  
souscription au Canada,  
Beazley Digital



# Méthodologie

## À propos de la recherche sur les risques et la résilience

En janvier et en février 2023, nous avons demandé à la société de recherche Opinion Matters de sonder l'opinion de plus de 2 000 chefs d'entreprise et acheteurs d'assurance d'entreprises établies au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Canada et à Singapour ayant des activités internationales. Nous avons demandé aux participants au sondage ce qu'ils pensaient des assureurs et des assurances, ainsi que des catégories de risques suivantes :

- Environnement – y compris les changements climatiques et les risques de catastrophes connexes, les dommages environnementaux, les émissions de gaz à effet de serre, les pandémies, l'insécurité alimentaire et les risques liés à la transition énergétique.
- Cybersécurité et technologie – y compris la menace de perturbation, l'incapacité de suivre le rythme de l'évolution technologique, les cyberrisques et les risques liés à la PI.
- Entreprise – y compris l'instabilité de la chaîne d'approvisionnement, l'interruption des activités, les risques liés au conseil d'administration, le crime, les risques liés à la réputation et à l'employeur ainsi que le non-respect de la réglementation sur les facteurs ESG et des exigences de déclaration.
- Géopolitique – y compris les grèves et les perturbations civiles, les changements dans la législation et la réglementation, l'incertitude économique, l'inflation, la guerre et le terrorisme.

Parmi les 500 entreprises canadiennes sondées, il y avait une répartition égale de répondants parmi les entreprises de tailles suivantes : 250 000 \$ CA à 1 million \$ CA, 1 000 001 \$ CA à 10 millions \$ CA, 10 000 001 \$ CA à 100 millions \$ CA, 100 000 001 \$ CA à 1 milliard \$ CA, plus de 1 milliard \$ CA.

Avec un minimum de 50 répondants par pays et par secteur industriel, les répondants représentaient des entreprises exerçant des activités dans ces domaines :

- Soins de santé et sciences de la vie
- Fabrication, vente au détail, commerce de gros et aliments et boissons
- Biens des entreprises, immobilier, construction
- Hôtellerie, divertissement et loisirs (y compris les jeux)
- Institutions financières et services professionnels
- Énergie et services publics (y compris l'exploitation minière), secteur maritime et entreposage
- Secteur public et éducation
- Technologies, médias et télécommunications
- Transport, logistique, fret et aviation

Les éditions précédentes du sondage ont été réalisées entre le 10 et le 24 janvier 2022.

## Contributeurs



**Rhea Turchinetz**  
Responsable de la souscription au Canada, Beazley Digital



**Ahmed Javaid**  
Souscripteur, Cyberriques, Beazley



**Zachary Cruickshank**  
Gestionnaire régional – Assurance biens des entreprises en Amérique du Nord, Beazley



**Kim Podolak**  
Directrice des relations avec les courtiers, Canada, Beazley

# En savoir plus

## [Beazley.com](https://www.beazley.com)

Les descriptions contenues dans cette brochure sont fournies à titre informatif seulement en Alberta, en Colombie-Britannique, en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador et ne constituent pas une police d'assurance. Les assurances décrites sont souscrites par les souscripteurs de la Lloyd's of London et sont émises par l'intermédiaire de Beazley Canada Limited. Elles peuvent être indisponibles ou varier en fonction des exigences applicables de la province ou du territoire. La couverture exacte offerte par le(s) produit(s) décrit(s) dans cette communication est assujettie aux modalités de chaque police telle qu'elle est établie et régie par celles-ci. La publication et la diffusion des renseignements contenus dans le présent document ne constituent pas une sollicitation, une négociation, une offre ou un conseil relativement à l'achat d'une assurance à l'égard de tout risque au Canada, et plus particulièrement, ne constituent pas une sollicitation, une négociation, une offre ou un conseil relatifs à la vente d'assurance au Manitoba, au Nunavut, au Yukon ou dans les Territoires du Nord-Ouest.

2023 Beazley Group

beazley

